

Les crises qui secouent les marchés des capitaux peuvent différer, mais les crises bancaires graves présentent habituellement de nombreux points communs. La crise la plus récente ressemble, à de nombreux égards, à la crise de l'épargne et du crédit qui a sévi aux États-Unis dans les années 80 et au début des années 90 et, en certains points, à la crise de LTCM (Long-Term Capital Management) en 1998. De façon plus générale, les crises bancaires sont fréquemment associées aux effondrements du marché immobilier.

La crise de 2008 a commencé avec la chute du prix des maisons aux É.-U. ; après avoir atteint un sommet en 2006, le prix moyen a diminué d'environ le tiers. Cette baisse a eu une incidence marquée sur le marché hypothécaire américain. Les derniers chiffres publiés par la Mortgage Bankers Association (MBA) aux É.-U. pour le deuxième trimestre de 2009 montraient que 13,54 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient en souffrance ou faisaient l'objet d'une saisie. C'est le plus haut taux enregistré par la MBA depuis le début de ses enquêtes en 1972 et il exclut les propriétés qui ne sont plus touchées par une saisie (c.-à-d. reprises ou revendues). La MBA constate que le problème continue de se déplacer des prêts hypothécaires à risque à taux variable aux prêts à taux préférentiel fixe plus importants qui constituent la majeure partie du marché hypothécaire américain. Étant donné les sombres prévisions au sujet de l'emploi, la MBA s'attend à ce que ces chiffres continuent de grimper pendant un certain temps. La Deutsche Bank estime que, à la fin du premier trimestre de 2009, aux É.-U., 25 % des propriétaires de maison ayant une hypothèque devaient un montant plus élevé d'hypothèque que la valeur de leur maison. On s'attend à ce que le problème s'aggrave : le cours des contrats à terme à la fin d'août 2009 laissait présager d'autres baisses de prix de l'ordre de 5 à 10 % au cours de la prochaine année. Les problèmes au sein du marché hypothécaire des É.-U. ont été néfastes pour les banques américaines. Plus de 80 d'entre elles ont fait faillite jusqu'à présent en 2009 ; le rythme continue d'augmenter et 4 ou 5 banques en moyenne se sont écroulées chaque semaine au cours de l'été. La situation peut sembler grave, mais il convient de mentionner que plus de 200 banques ont fait faillite chaque année aux É.-U. entre 1986-2001 durant la crise de l'épargne et du crédit et qu'un sommet de 534 faillites a été atteint en 1989.

Malgré tout, la réserve du Fonds d'assurance-dépôts de la Federal Deposit Insurance Corporation a chuté de plus de 75 %, passant de 52,8 milliards de dollars à la fin du premier trimestre de 2008 à 13,0 milliards de dollars à la même période en 2009. Bloomberg estime que les faillites des banques dans les cinq prochains mois coûteront plus de 16 milliards de dollars. La simple couverture des coûts liés aux faillites des banques représentera des milliards de dollars chaque trimestre ; le renflouement du fonds coûtera des dizaines de milliards de dollars. Toutefois, le coût global de la crise pour le

gouvernement américain éclipse les coûts d'assurance des déposants auprès des banques ayant fait faillite. Le Congressional Budget Office estime actuellement que le déficit de l'État américain pour 2009 s'élèvera à 11,6 billions de dollars ; à 11,2 % du PIB prévu, il est à son plus haut niveau depuis la Seconde Guerre mondiale. Bien sûr, les coûts liés à la crise s'étendent bien au-delà de ce qu'il en coûte à l'État. Tout au long de juillet 2009, le nombre de travailleurs aux É.-U. a chuté de 6,6 millions, comparativement au sommet précédent, et le taux de chômage a plus que doublé, passant de 4,7 % à la fin de 2007 à 9,4 % en 2009.

La crise financière a débuté aux É.-U., mais les effets de cette crise n'ont pas été meilleurs à l'étranger. Les résultats enregistrés au sein des pays du G7 et de l'OCDE ont chuté de 4,6 % au cours de la même période : le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon et l'Italie ont accusé des reculs variant de 5,5 à 6,5 %.

Les commentaires qui précèdent semblent constituer de bonnes raisons d'essayer d'éviter les crises financières. Cependant, il faudrait aussi prendre en considération les arguments qui reviennent souvent *contre* les tentatives d'empêcher de telles crises. La plupart sont fondés sur le principe de tolérance au risque. Les entreprises et les gestionnaires ont tendance à adapter leur comportement aux risques envisagés. Les efforts en vue de stabiliser les marchés des capitaux ou l'économie seront donc partiellement annulés par les risques plus grands que prendront les entreprises. Il s'agit d'un argument rationnel pour l'entreprise individuelle, mais son incidence réelle peut contribuer à rendre la prévention des crises plus difficile qu'elle ne le serait autrement. Quant l'État offre d'assurer l'entreprise ou les personnes contre le risque, une plus grande exposition au risque peut faire augmenter considérablement le coût d'une telle assurance.

En cherchant des façons d'éviter les crises futures, il est utile de se rappeler que les crises financières, particulièrement les crises bancaires, présentent habituellement de nombreux points communs. La crise la plus récente ressemble, à de nombreux égards, à la crise de l'épargne et du crédit des années 80 et du début des années 90 et, en certains points, à la crise de LTCM de 1998. De façon plus générale, les crises financières des économies développées qui représentent des coûts plus élevés pour l'État sont des crises bancaires associées aux effondrements du marché immobilier. L'atténuation efficace du risque de crises futures exige de réduire à la fois l'ampleur potentielle de tels effondrements et l'exposition du secteur bancaire aux pertes liées à l'immobilier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport scientifique à l'adresse suivante :

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2009s-42.pdf>